

Le Point Sur La COVID-19

Tous les visiteurs qui se présentent au bureau d'EnAvantage sont tenus de présenter une preuve de vaccination complète et de répondre à des questions de dépistage de la COVID-19 avant d'entrer dans les lieux.

À l'intérieur du bureau, les visiteurs doivent se conformer au plan de sécurité COVID-19 en vigueur, ce qui inclut la distanciation physique et le port du masque

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension dans ces temps difficiles.